

sance du Canada, à la vue des deux insurrections du Nord-Ouest, n'est-il pas rationnel de notre part d'imiter la conduite du Parlement Impérial et de donner aux habitants du Nord-Ouest, le gouvernement responsable, au fur et à mesure qu'ils seront en état d'en bénéficier.

Mais avant, mettons la plus stricte surveillance dans nos employés publics qui pour plusieurs ont été la cause de ces désastres.

Ne serait-il pas aussi rationnel, de notre part ; au contraire, ne serait-il pas inconsequent, ne nous exposerions-nous pas à la réprobation publique en ne mettant pas de côté cet esprit de partie encroûté, cette aveugle et malheureuse discipline de partie tant prêchée par le présent Secrétaire d'Etat qui, lui, sait bien la mettre de côté quand il s'agit de ses intérêts domestiques, pour lui, pour les siens et pour ses amis.

Voyez avec quelle assurance il faisait appel à cette discipline de partie dans la Session de 1884, probablement, pour faire mettre de côté une motion qui demandait une enquête sur le Nord-Ouest; enquête qui, si elle eût été accordée, aurait épargné ces désastres qui sont venus fondre sur la Confédération. Oui, le présent Secrétaire d'Etat disait avec une assurance qui dénote je ne dirait pas une ignorance crasse, mais une absence complète des devoirs du gouvernement.

Les Métis Français, disait-il, sont bien traités, ils n'ont pas de raison de se plaindre ; preuve, c'est qu'ils n'ont signé aucune pétition, envoyé aucune délégation, tandis que tout le contraire existait, tandis qu'il y avait plus de 65 pétitions couvertes de poussière, couchées dans les tiroirs des bureaux de son collègue le Ministre de l'Intérieur ; et ces ineffabilités, il les écrivait à ses compatriotes des Etats-Unis, qui, probablement, lui demandait justice pour ses concitoyens du Nord-Ouest.

Plus que cela encore, dans un voyage qu'il fit en France, la remueur rapporte qu'il disait dans les salons, dans les hôtels, et dans les rues de Paris, à qui voulait l'entendre : " Les Métis Français n'ont pas raison de se plaindre, au contraire ils sont bien traités. Aussi leur chef, Riel, le traître, est enfin tombé dans les filets du gouverne-

ment ; or, cette fois-ci il n'échappera " a pas à ses griffes."

Probablement que c'était pour étouffer la sympathie qui se manifestait chez les fils de nos pères, en faveur de leur arrière-petits-fils du Nord-Ouest.

Curieuse coincidence, on dirait que tout l'odieux de la politiques du gouvernement dans le Nord-Ouest pèse sur les Ministres de la Province de Québec. Dans le même temps, presque dans le même temps, le Ministre des Travaux Publics, Sir Hector Langevin qui se constitue le chef de sa Province dans le gouvernement de la Puissance disait à ses compatriotes : " Ne faites pas d'agitation, ne signez pas de pétition, Riel ne sera pas pendu."

Plus tard le télégraphe de Winnipeg nous apportait la nouvelle que le Ministre de la guerre avait assisté dans un dîner donné par les orangistes vers le huit heures du soir sur la rive opposée à portée de l'écho de la voix, de la mère, de l'épouse, des enfants éplorés du condamné qui gichet dans les cachots de Régina sous les poids de fers et qui était rendu au troisième surcis de son exécution et que dans ce dîner, au milieu de la fumée du champagne, un bruit du cliquetis des verres, le Ministre de la milice et de la défense se serait oublié et aurait laissé tomber de ses lèvres ces paroles terribles : " Point de trêve pour les traîtres, ils subiront le sort de la loi," et le lendemain matin, à huit heures précises, le chef des métis était jeté dans l'espace et se balançait dans les airs entre le ciel et la terre. Paroles terribles, je n'y ai pas cru et je n'y crois pas encore ; car je ne puis pas penser que le fils d'une de nos gloires nationale ait pu s'oublier jusqu'à ce point ; et si tel était le cas, cela nous ferait voir que la bonne réputation d'un père n'est pas un certificat de bonne conduite pour le fils.

Je ne parlerai pas du quatrième ministre de la Province de Québec. On sait tous que ce n'est pas un de Nelson, que ce n'est pas une Dewid, que ce n'est pas un Lesley, que ce n'est pas un Holton. Je suis même surpris que la minorité Anglaise qu'il représente et que parle la langue de Shakespeare, des Bayrme et des Milton, la tienne si longtemps dans ce poste d'honneur qui lui a